

AAPPMA Toulouse

Le pêcheur occitan



 [aappmatoulouse](https://www.instagram.com/aappmatoulouse)  [aappmatoulouse](https://www.facebook.com/aappmatoulouse)

RAID CARNA OCCITAN :

Le **dimanche 5 juin 2022**, l'AAPPMA de Toulouse organise son premier RAID CARNA OCCITAN.

Le RAID CARNA OCCITAN se déroulera sur le canal du Midi, canal de Brienne, canal latéral et le port de l'embouchure, il y a en tout 4 km de parcours.

DEROULEMENT DU CONCOURS :

- 8h00 : accueil des participants au port de l'embouchure (coté skate parc)
- 8h30 : rappel du règlement et explication du concours.
- 9h00 : début du concours.
- 12h00 : obligation de venir récupérer son sachet repas au PC, puis reprise de la pêche à votre initiative.
- 17h00 : fin du concours et retour au PC pour toutes les équipes,
- 17h45 / 18h00 : résultats de la journée et remise des lots.

INSCRIPTION :

Uniquement sur l'application FISH AND YOU.

Le prix de l'inscription est de 60euros par binôme. (30€ par personne)
Gratuit pour les moins de 14ans.

PARTICIPANTS :

Il n'y a pas de limite d'inscriptions de binôme le RAID CARNA OCCITAN.

Les pêcheurs ne pourront participer au concours que si le règlement de l'inscription sera complet.

La date limite des inscriptions est le 16 mai 2022.

Si un participant ne se présente pas le jour du concours aucun remboursement ne sera possible, seulement en cas de force majeure le remboursement sera accepté si la demande se fait avant le 21 mai 2022.

Une autorisation parentale sera obligatoire si un mineur souhaite s'inscrire.

EQUIPEMENTS :

Les équipes devront avoir un téléphone portable de bonne qualité pour pouvoir vérifier chaque prise après chaque manche.

La pêche se fera au lancer obligatoirement à une seule canne, en revanche chaque pêcheur pourra avoir plusieurs cannes sur lui.

L'utilisation d'une toise est obligatoire pour la mesure des prises.

SEULS les leurres artificiels sont autorisés.

Le FISH GRIP est INTERDIT

Pour la sécurité des poissons une époussette est obligatoire.

Pour votre sécurité la pêche en marchant dans l'eau est interdite.

LES PRISES :

Seules les BROCHETS, SANDRES, PERCHE, BLACK BASS et SILURE sont comptabilisés, ils doivent être pris en photo via l'application FISH AND YOU avec la tête à gauche et la nageoire dorsal vers le haut obligatoirement.

CLASSEMENT :

Durant l'épreuve les points seront attribués en fonction de la taille de la prise, exemple ; un perche de 35cm donnera 35 points à l'équipe. Aux vues de la population de silure des points seront attribués, pour un silure de moins de 1m 50points reviendront à l'équipe, passé 1m se sera 100 points pour l'équipe.

Un bonus multiplicateur sera appliqué pour :

Brochet à partir de 100cm

Sandre à partir de 85cm

Black Bass à partir de 50cm

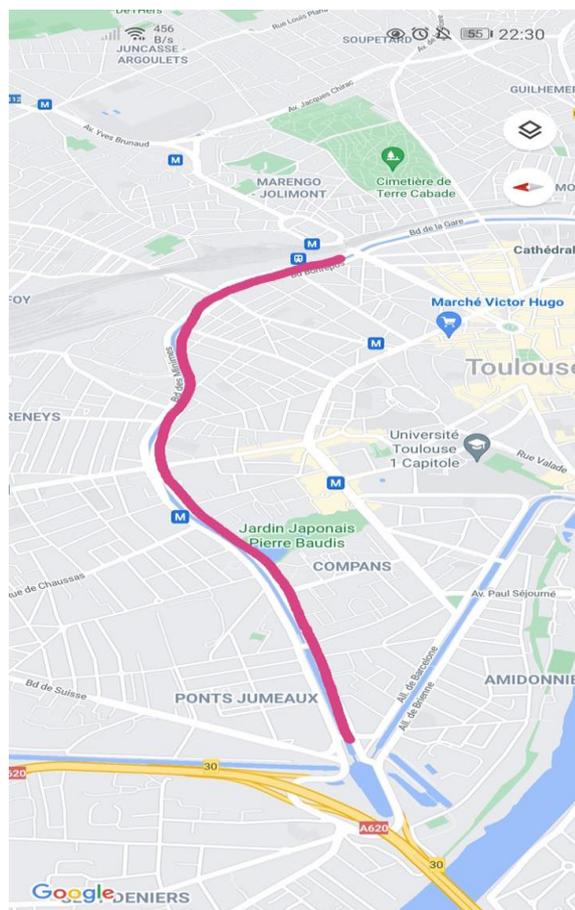
Protocole covid.

Les organisateurs s'engagent à faire respecter les consignes sanitaires en vigueur et veilleront au respect de celles-ci :

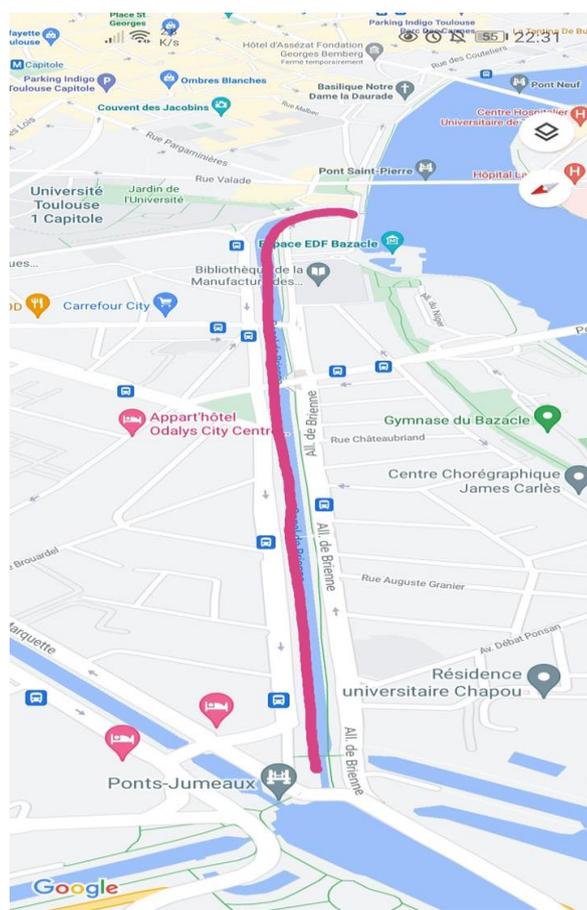
- Lavage, désinfection des mains en entrant dans la zone clôturée.
- Port du masque obligatoire lors des rassemblements et avant chaque regroupement
- Distanciation entre équipes
- Lavage et désinfection des mains port du masque obligatoire en rentrant dans la zone clôturée.
- Passage au stand pour la validation des inscriptions, remise des fiches matin et des badges, contrôle des mètres et des stylos et signature du règlement et protocole
(Tous manquements d'une personne au règlement et protocole entrainera l'exclusion de l'équipe du concours)

PARCOURS :

Canal du Midi : des ponts jumeaux jusqu'à la gare Matabiau.



Canal de BRIENNE ; sur sa totalité.



Canal latéral : jusqu'au pont de CHAUM

